



Affiché du 8 décembre 2025  
au 8 février 2026

## PERMIS DE DÉMOLIR DÉPOSÉS

Période : du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2025

Dossier		Bénéficiaire de	Objet de la demande		Projet
Référence	Date de Dépôt	l'autorisation	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface de planchers
PD 067 067 25 R0004	03/12/2025	EPSAN 141 avenue de Strasbourg 67170 BRUMATH	Enlèvement de bâtiments modulaires	141 avenue de Strasbourg	m <sup>2</sup>

### Pour tous renseignements :

Direction de l'Aménagement et des Equipements  
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex  
Tél. 03 88 51 02 04